



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
22, 23 et 24 mars 2013 à Grenoble

Motion

La formation des psychiatres

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès à Grenoble les 22, 23 et 24 mars 2013, rappelle qu'elle est favorable à une formation initiale des psychiatres assurée par l'ensemble de la profession avec des responsabilités pratiques dans les secteurs de psychiatrie et en psychiatrie libérale.

L'Union Syndicale de la Psychiatrie rappelle qu'elle est favorable à une formation professionnelle continue des psychiatres (intitulé développement professionnel continu), gérée par la profession à travers ses syndicats et ses associations actuellement représentés par la Fédération Française de Psychiatrie.

Adoptée à l'unanimité.